



STANDARD DE LA PERRUCHE ONDULÉE DE COULEUR

1. COULEUR : (25 points)

Comme décrit dans les descriptions de couleur des différentes mutations. L'accent doit être mis sur une couleur pure et uniforme sur tout le corps.

2. DESSIN : (15 points)

Sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, les ailes et la queue, conformément aux descriptions de couleur des différentes mutations.

3. MASQUE ET PERLES : (10 points)

De couleur uniforme, bas jusqu'au niveau du jabot, bien lisse, délimité et arrondi. Six petits spots (2mm maximum) disposés régulièrement, ronds, situés dans le tiers le plus bas du masque, espacés régulièrement de façon à former un collier.

Les deux spots extérieurs sont en partie cachés par les taches auriculaires. La couleur du masque, des spots et des taches auriculaires correspond au descriptif propre à chaque série.

4. CONDITION : (20 points)

La condition est essentielle. Une exposition parfaite peut être décrite comme un oiseau complet en plumes. La plume doit montrer la floraison d'une bonne santé et d'une bonne préparation. **Tout oiseau qui n'est pas en parfaite condition d'exposition doit être pénalisé.**

AILES : Bien collées au corps, se rejoignant au-dessus du croupion, non croisées. Chaque aile doit avoir 7 rémiges bien visibles, entièrement poussées, non cassées.

QUEUE : Dans le prolongement du corps et alignée bien droite. Plumes lisses, bien serrées et complètement poussées, non cassées.

5. TAILLE ET LONGUEUR : (20 points)

La longueur idéale est de 17 à 18 centimètres du point le plus haut de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Les tailles inférieures doivent être pénalisées. Les tailles supérieures doivent être sévèrement pénalisées.

6. POSITION ET FORME : (10 points)

La position doit être à un angle de 45 degrés de la perche. L'oiseau doit être actif et naturel. Corps bien proportionné et solide pour donner une forme élancée élégante. La poitrine devrait se mélanger sans à-coups, sans être saillante sur la ligne de l'abdomen qui ne devrait pas paraître enfoncée.

LA NUQUE : doit être mince et casser la ligne entre la tête et le corps en créant un effet creux.

BEC ET CIRE : petit et légèrement saillant du visage, la mandibule supérieure recouvrant la mandibule inférieure. Couleur de la cire selon le descriptif de chaque série.

LES YEUX : Expressifs et clairs, positionnés vers l'avant de la tête et non couverts de plumes.

LES PATTES : Robustes, droites, deux doigts en avant, deux doigts en arrière, pourvues d'ongles recourbés et réguliers permettant de s'agripper au perchoir. Couleur selon le descriptif de chaque série.

